

Activer le levier de la commande publique

Les pouvoirs publics ont mis en place très récemment une série de mesures visant à permettre aux entreprises de mieux traverser la crise grâce à la commande publique. Le comité Richelieu fait le point sur l'impact de ces mesures grâce à une enquête réalisée du 26 au 31 mars derniers et à laquelle 389 PME innovantes ont répondu. Les résultats sont les suivants. Une PME sur cinq pense que les 10,5 milliards d'euros d'investissements supplémentaires dont bénéficient le ministère de la Défense, EDF, la SNCF, la RATP et La Poste vont déboucher pour elle sur de nouveaux contrats. Deux PME sur cinq pensent que cela n'aura pas d'impact pour elles, deux sur cinq ne le savent pas encore. Une PME sur dix a déjà bénéficié de la nouvelle possibilité donnée aux acheteurs publics d'attribuer, sans concurrence ni publicité, des marchés d'un montant inférieur à 20 000 euros (HT). Le délai de paiement des marchés de l'Etat et des entreprises publiques a été ramené à 30 jours. Un quart des PME ayant émis des factures en 2009 dans le cadre de marchés publics ont déjà ressenti une amélioration des délais de paiement. Depuis le 1^{er} janvier, une avance de 20 % doit dorénavant être versée aux titulaires des marchés publics. Un quart des PME s'étant vu notifier un nouveau marché public cette année ont déjà profité d'une telle avance. Ces résultats montrent que les nouvelles mesures n'ont pas encore pleinement bénéficié aux PME.